



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 2572

Texte de la question

LOGEMENT EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Depuis des mois, je n'ai eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme devant la situation explosive que connaît le logement en Guyane. J'ai mobilisé tous mes moyens pour attirer l'attention du Gouvernement : mes interventions lors de l'examen de la loi ALUR et des lois de finances, des questions écrites, des questions orales, des tribunes dans la presse nationale et même une requête directement adressée au Président de la République. Vous savez qu'en matière de mal logement, la Guyane cumule des records : sept habitants sur dix vivent dans une construction illégale, un sur six dans l'insalubrité, un sur trois dans un logement sur-occupé, sachant par ailleurs qu'un logement sur cinq n'a pas accès à l'eau potable et qu'un sur six n'est pas connecté au réseau d'électricité... De ce mal logement découle une tension sociale palpable, engendrée notamment par des occupations illégales de terrain qui nous font craindre le pire pour les mois et les années à venir ; de ce mal logement découlent également de nombreuses externalités négatives qui gangrènent notre société, au premier titre desquelles la banalisation de la violence juvénile.

Certes, des efforts ont été réalisés, notamment une légère augmentation de la LBU – la ligne budgétaire unique –, qui finance le logement social. Mais, hélas ! face à une croissance démographique de plus de 3 % par an, cette augmentation n'est pas suffisante. *Quid* des projets d'opération d'intérêt national qui, au-delà de la relance du BTP, devraient insuffler un vrai bol d'oxygène à l'économie locale ? Aujourd'hui, faute d'avoir réagi alors qu'il était encore temps, c'est d'un véritable plan Marshall dont nous avons besoin pour le logement.

Je vous remercie donc de nous informer des moyens réglementaires et financiers qui vont être mis à disposition de la lutte contre le mal logement en Guyane. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Victorin Lurel, Mme Chantal Berthelot et M. Jean-Michel Villaumé . Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme George Pau-Langevin, ministre des outre-mer. Monsieur Gabriel Serville, je connais bien, évidemment, la situation difficile du logement en Guyane. Mais vous avez vous-même fait le constat suivant : nous avons beau augmenter significativement les crédits, le mal logement perdure. Pourtant, vous devez reconnaître qu'ils ont progressé de près de 50 % depuis 2012 ; cette année encore, la part de l'enveloppe ANRU sera en hausse en Guyane. Vous savez aussi que le Gouvernement met beaucoup d'énergie à sauvegarder les opérateurs importants, je pense à la Société Immobilière de Guyane, dont la situation financière est dramatique.

Mais vous savez aussi que quand la population augmente à une allure si rapide et qu'elle est malheureusement dans une situation financière extrêmement modeste, que les communes elles-mêmes sont en difficulté financière, il est presque impossible d'arriver à suivre la montée des besoins, besoins que nous ne contestons pas. Vous êtes obligé de reconnaître que ce gouvernement consacre un effort important au logement de la population. C'est pour nous une priorité. Ainsi, la défiscalisation en faveur du logement social a été maintenue et nous avons amélioré le dispositif Pinel pour le logement intermédiaire de manière à pouvoir aussi répondre à cette catégorie de la population. De même, le crédit d'impôt pour la transition énergétique a été bonifié dans les outre-mer. Enfin, vous savez que l'ANRU a sélectionné cinq projets pour la Guyane.

Il est vrai que c'est difficile. Je sais que nous devons collationner dans le plan Logement tout ce que j'ai évoqué. Je vais travailler sur l'opération d'intérêt national dont je sais qu'elle vous tient à cœur. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2572

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2015](#)